

# NOTRE VALLÉE

Le magazine de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc  
SERVOZ | LES HOUCHES | CHAMONIX-MONT-BLANC | VALLORCINE

#02

PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

Dossier

## Vers une mobilité décarbonée dans la vallée



Finances  
Budget 2025

Focus  
Année internationale  
de la préservation  
des glaciers

Terre de sport  
Pôle d'Excellence  
des Sports de Montagne

  
VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





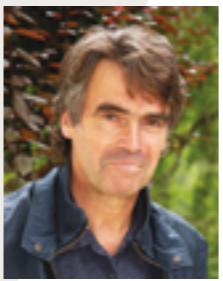
## Nos compétences, nos missions

### DIRECTION AMÉNAGEMENT ET TRANSITIONS

- > PLANIFICATION TERRITORIALE
- > AMÉNAGEMENT / ÉCONOMIE
- > TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- > ESPACES NATURELS - AGRO-PASTORALISME - FORÊT
- > APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES / TOURISME
- > COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE / ESPACE MONT-BLANC
- > AUTORISATION DROIT DES SOLS CHAMONIX / SERVOZ / VALLORCINE
- > CONTENTIEUX DE L'URBANISME CHAMONIX / SERVOZ / VALLORCINE
- > FONCIER

## Edito

ERIC FOURNIER, PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA  
VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC



Cher(e)s habitants et habitantes de la Vallée, je suis ravi de voir sortir ce premier bulletin communautaire de notre histoire qui traitera de l'ensemble des sujets de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. C'est un pas supplémentaire

Plusieurs projets pilotés par la CCVCMB, tels que la fabrication d'une unité de méthanisation permettant la transformation des boues d'épuration de la station d'épuration des Trabets, le réseau de chaleur urbain, ou la création d'une centrale hydroélectrique aux Favrands, ont pour mission d'assurer une énergie la plus propre possible.

Mais notre « Comcom » joue aussi un rôle prépondérant dans tout ce qui renforce le lien social et contribue à notre qualité de vie, au-delà de la satisfaction de nos besoins fondamentaux. Qu'il s'agisse du sport, de la culture ou du soutien aux associations, la CCVCMB coordonne la grande variété des propositions de loisirs et tâche de répondre aux attentes nombreuses des habitants. Elle investit également pour supporter toutes ces pratiques, le musée du Mont-Blanc, le foyer de ski de fond à Vallorcine ou le futur Pôle d'Excellence des Sports de Montagne constitué d'une patinoire et d'une salle d'escalade, seront autant d'outils à la disposition future du public. Ils seront rendus d'autant plus accessibles que la CCVCMB poursuit la modernisation de ses outils notamment numériques, avec l'amélioration continue de l'offre multiservices ViaCham ou le lancement du nouveau site internet plus moderne et lisible intervenus cette année.

Je me réjouis de vous présenter l'ensemble des évolutions qui touchent notre Vallée, portées par près de 300 agents investis au service du public, et de réparer une absence en vous livrant ce premier numéro de « Notre Vallée ».

Cher(e)s habitants et habitantes de la Vallée, je vous souhaite une excellente lecture et une bonne découverte !

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

#### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- > EMPLOI - COMPÉTENCES
- > PRÉVENTION
- > PAIE - CARRIÈRE - PROJETS

#### DIRECTION DES FINANCES

- > PÔLE INVESTISSEMENT
- > PÔLE TAXE DE SÉJOUR, GESTION DETTE - TRÉSORERIE
- > PÔLE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE

#### DIRECTION DES SPORTS

- > CENTRE SPORTIF
- > TENNIS - PATINOIRE
- > SERVICE NORDIQUE ET SENTIERS
- > CHEF DE BASSIN
- > CHEF D'EQUIPE FITNESS

#### RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX PROPRETÉ

#### RÉGIE EAU / ASSAINISSEMENT

#### DIRECTION DU NUMÉRIQUE

#### DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

#### SERVICE ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

#### SERVICE MOBILITÉ

#### CONDUITE D'OPÉRATION

#### VIE ASSOCIATIVE

#### COMMUNICATION



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC  
38 PLACE DE L'ÉGLISE - BP91 - HÔTEL DE VILLE - 74400 CHAMONIX MONT-BLANC  
04 50 54 39 76 - www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr

NOTRE VALLÉE  
Le magazine de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc / N°01 – Juin 2025  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric FOURNIER, Président  
RÉDACTEURS EN CHEF : S. Mérand - J. Pottier, C. Lebreton, E. Cosson, V. Vidal, communes de Servoz, Les Houches, Chamonix-Mont-Blanc et Vallorcine  
DESIGN, MISE EN PAGE & IMPRESSION : DESIGN KALISTENE - 04 50 69 01 97  
CRÉDITS PHOTOS : CCVCMB, OT Chamonix-Mont-Blanc, Alexandre Juillet, Correntin Leray, Hensli Sage, Guillaume Girod, Asters, mairie de Chamonix-Mont-Blanc, de Servoz et des Houches - DÉPÔT LÉGAL : Juillet 2025 - N° ISSN : à venir - TIRAGE : 12 600 exemplaires Journal distribué gratuitement dans tous les foyers des 4 communes de la CCVCMB

## BUDGET 2025

# Où vont les dépenses ?

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT TOUS BUDGETS

LE BUDGET 2025  
A ÉTÉ VOTÉ LE 13 MARS.  
IL S'ÉLÈVE À **90 703 000 €**

BUDGET PRINCIPAL :  
**52 892 000 €**

BUDGETS ANNEXES :  
Transports urbains / Ordures ménagères  
/ Régie de l'eau / Vallée connectée  
/ Régie de l'assainissement / ZAE  
la Vigie artisans  
**37 811 000 €**



### EAU ET ASSAINISSEMENT

**15 920 000 € / 18%**  
Gestion du réseau d'eau potable,  
assainissement des eaux usées,  
gestion des milieux aquatiques et  
prévention des inondations.  
» PROJET PHARE :  
*remplacement conduite d'eau  
Bois du Bouchet / étude station  
d'épuration de Barberine et usine  
de méthanisation.*

### TRANSPORT

**14 245 000 € / 16%**  
Financement de la  
délegation de service  
publique Chamonix  
Mobilité, acquisition et  
gestion du parc roulant,  
participation convention  
tarifaire SNCF (libre  
circulation ViaCham),  
financement dispositif  
« Je covoit' ».  
» PROJET PHARE :  
*renouvellement du parc  
roulant et équipement  
nouveau mode de gestion  
des titres de transport.*



### GESTION DES DÉCHETS

**7 898 000 € / 9%**  
Collecte des points d'apports  
volontaires, traitement et  
valorisation des déchets ménagers  
et assimilés, déchetteries,  
ressourcerie de Bocher.  
» PROJET PHARE :  
*renouvellement des points  
d'apports volontaires.*



### ÉCONOMIE ET TOURISME

**4 764 000 € / 5%**  
Aménagement des zones  
d'activités économiques  
(ZAE), Prime EcoProx,  
financement de l'office de  
tourisme intercommunal.  
» PROJET PHARE :  
*étude tiers-lieu de Servoz :  
projet regroupant des  
espaces de travail,  
d'hébergement,  
de restauration et  
d'événementiels.*



### SPORT

**12 214 000 € / 13%**  
Centre sportif Richard Bozon,  
domaine nordique, balisage  
et entretien des sentiers de  
randonnée, équipements  
sportifs, subventions  
associations sportives.  
» PROJET PHARE :  
*étude et concertation  
publique Pôle d'Excellence  
des Sports de Montagne.*



### CULTURE

**9 044 000 € / 10%**  
Médiathèques, école de  
musique et de danse  
intercommunale, musées,  
actions culturelles,  
subventions associations  
culturelles.  
» PROJET PHARE :  
*rénovation musée  
du Mont-Blanc.*



### AFFAIRES SOCIALES

**2 828 000 € / 3%**  
Logement solidaire, épicerie sociale,  
portage des repas, repas des aînés,  
séjours jeunes, participation entente gens  
du voyage.  
» PROJET PHARE :  
*renouvellement  
flotte de véhicules portage des repas.*



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION

**ESPACES NATURELS /  
TRANSFRONTALIER**  
**4 571 000 € / 5%**

**AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET  
TRANSITION :** Elaboration et  
révision des plans  
locaux d'urbanisme,  
projet de territoire, aides  
à la rénovation.  
» PROJET PHARE :  
*révisions générales des PLU  
de Chamonix et Servoz.*



### AUTRES CHARGES DIVERSES

**19 219 000 € / 21%**  
fonctionnement services  
généraux, entretien  
bâtiments, charges  
financières, déploiement  
de la fibre optique.



### ESPACES NATURELS :

Contrat de Territoire Espaces  
Naturels Sensibles (CTENS),  
agropastoralisme, forêt, risques  
naturels, gestion et animation  
du Chalet du Col des Montets  
et de la Maison du Lieutenant,  
Rendez-vous espaces nat'.

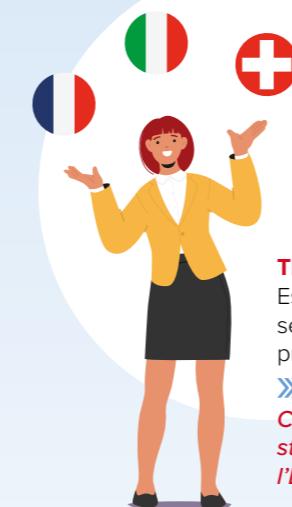
**» PROJET PHARE :  
travaux de scénographie du  
sous-sol du Chalet du Col et  
des abords extérieurs.**



### TRANSFRONTALIER :

Espace Mont-Blanc,  
séjours transfrontaliers,  
projets européens.

**» PROJET PHARE :  
Création d'une  
structure juridique pour  
l'Espace Mont-Blanc.**





# La collectivité s'engage pour une mobilité décarbonée



## VERS UNE MOBILITÉ DURABLE POUR UNE VALLÉE PRÉSERVÉE

La vallée de Chamonix accueille une population diverse, composée de résidents, de travailleurs et de touristes venus des quatre coins du monde pour explorer ce territoire exceptionnel.

Afin de répondre aux besoins variés de ces publics tout en respectant l'environnement, la communauté de communes et les municipalités œuvrent à plusieurs niveaux : le développement des transports publics, l'aménagement d'infrastructures cyclables, l'optimisation des espaces de stationnement, le soutien au covoiturage, l'encouragement à la marche à pied et au partage de l'espace public.



Ces actions convergent vers un objectif commun : préserver la qualité de l'air et améliorer le cadre de vie dans la vallée.

## VOTRE RÉSEAU DE BUS SE MODERNISE !

Depuis le 3 juin 2025, le réseau de bus de Chamonix Mobilité est équipé d'un nouveau système billettique offrant de nouvelles possibilités d'achat de vos titres de transport. Vous pouvez ainsi disposer d'une carte de transport nominative sans contact, pour les abonnements de plus de 2 jours et d'un billet sans contact vous permettant de charger un ou plusieurs tickets unitaires. Ces supports peuvent être rechargeables en point de vente, sur les automates ou directement sur le site internet et l'application Chamonix Mobilité. Les bus sont dorénavant équipés de valideurs qui vous permettront d'acheter votre ticket par carte bancaire. Validez aussi vos trajets en scannant votre titre de transport, votre ViaCham, ou votre forfait de remontées mécaniques de plus de 4h (sauf sur les lignes Chamo'nuit).

POUR PLUS D'INFORMATIONS : [www.chamonix-mobilité.com](http://www.chamonix-mobilité.com)

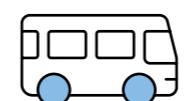


Située au pied du Mont-Blanc, la vallée de Chamonix est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Consciente de cette responsabilité, la communauté de communes mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse pour réduire l'empreinte carbone des déplacements, notamment en diversifiant les sources d'énergie utilisées par son réseau de bus urbains. En collaboration avec les acteurs locaux et les habitants, elle œuvre pour construire un modèle de mobilité performant et respectueux de ce territoire unique.

## CHAMONIX MOBILITÉ EN CHIFFRES :

**50%** DE KILOMÈTRES  
DE RÉSEAU EN +  
(COMPARÉ À L'OFFRE  
PRÉCÉDENTE)

**3 160 632**  
VOYAGES EN UN AN \*



LIGNE 1: **780 393**  
VOYAGES EN UN AN \*

LIGNE 2: **883 641**  
VOYAGES EN UN AN \*

+ de **8 millions**  
DE DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT  
PAR AN POUR  
LA MOBILITÉ

\* D'avril 2024 à mars 2025.

## CHAMONIX MOBILITÉ : UN ENGAGEMENT FORT

### Évolution des services depuis décembre 2023

L'hiver 2023-2024 a marqué une étape importante. Avec la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public à la fin de l'année 2023, le réseau de bus Chamonix Mobilité a été repensé pour mieux répondre aux attentes des usagers. Cette refonte a permis d'améliorer de manière significative tant la qualité que la quantité des services offerts, favorisant :

- les dessertes notamment vers les hameaux ou villages grâce à la création des lignes Proxibus,
- l'amplitude des dessertes de 6h à 2h00 du matin,
- la capacité d'emport des véhicules,
- le confort avec la séparation des flux de voyageurs urbains et skieurs,
- la vitesse commerciale des bus urbains avec une billettique à bord permettant l'*« open paiement »*, réduisant le temps de montée.

### Construire l'offre avec les usagers

Avec la mise en place de la nouvelle offre, la collectivité s'attache à garantir un service de qualité en tenant compte des retours des usagers. Après une première phase d'exploitation, des ajustements ont été

réalisés pour adapter les services et horaires aux besoins identifiés. Cette démarche collaborative favorise l'amélioration continue et renforce l'attractivité du réseau. Concrètement, le sens de circulation de la ligne 11 (Les Praz) a été modifié à la suite de la demande des usagers. Les skieurs ont quant à eux pu bénéficier d'améliorations sensibles de la grille horaire, de la capacité d'emport avec la mise en circulation d'un bus articulé, de la création de lignes directes vers les pieds de pistes et d'une nouvelle signalétique.

### Des réductions pour favoriser le transport collectif

Pour encourager le recours aux transports en commun, des solutions ont été mises en place. Pour les visiteurs et touristes, la carte d'hôte offre des réductions sur les titres Chamonix Mobilité. Quant aux détenteurs de la ViaCham, ils profitent d'un ensemble de services incluant la libre circulation sur le réseau de bus urbains ainsi que sur les trains entre Servoz et Vallorcine.

Cette démarche illustre la volonté et l'ambition de la collectivité de faire du transport collectif un pilier essentiel de la transition écologique en vallée de Chamonix.

**Construire ensemble une offre de bus adaptée aux besoins de tous les usagers**

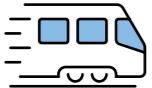


Depuis de nombreuses années, les élus de la Vallée s'efforcent de promouvoir les transports en commun comme alternative aux voitures, offrant ainsi une solution adaptée à toutes les personnes circulant sur le territoire. La ligne emblématique du Mont-Blanc Express, créée en 1908, demeure incontournable pour les touristes et les habitants, facilitant leurs déplacements à travers la Vallée été comme hiver.

## LE MONT-BLANC EXPRESS EN CHIFFRES :

**45**

TRAINS/JOUR  
EN HAUTE SAISON



UNE RÉGULARITÉ

**98%**

À PLUS DE  
**1 million**  
PRÈS D'  
DE VOYAGEURS PAR AN



**+24%**

DE FRÉQUENTATION  
PAR RAPPORT À 2022



## MONT-BLANC EXPRESS : UN TRAIN HISTORIQUE TRÈS ACTUEL

**D**e nombreux travaux de modernisation ont été menés depuis 2012 : renouvellement de kilomètres de voies, rénovation du tunnel des Montets, remplacement de plusieurs ouvrages d'art, notamment des ponts-rails. Mais l'ambition est également de rendre le train encore plus performant en augmentant son cadencement et d'en faire un instrument attractif de déplacement du quotidien pour des milliers de travailleurs et de résidents.

### Jusqu'à 45 trains par jour

Grâce aux renforcements successifs de l'offre, la ligne du Mont-Blanc Express propose désormais jusqu'à 45 trains par jour en saison touristique, avec une ponctualité dépassant les 98 %. La fréquentation de cette ligne historique ne cesse de croître, enregistrant en 2024 une hausse de 24 % par rapport à 2022 et de 13 % par rapport à 2023, pour un total de près d'un million de voyageurs.

### UN TRAIN UNIQUE ET EXEMPLAIRE

Le Mont-Blanc Express est un bel exemple d'une petite ligne ferroviaire de montagne, à vocation touristique, qui devient le moyen de transport durable de toute une vallée et permet ainsi de réduire l'impact de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre.



### Une meilleure correspondance avec le Léman Express

Les correspondances avec le Léman Express ont aussi été optimisées. Le temps d'attente en gare de Saint-Gervais - Le Fayet a été réduit à 9 minutes, renforçant ainsi l'attrait du Mont-Blanc Express.

### Une convention de libre circulation avec ViaCham

Grâce au concours financier de la communauté de communes, les détenteurs de la ViaCham disposent de la libre circulation sur le Mont-Blanc Express entre Servoz et Vallorcine. Renseignez-vous sur <https://viacham.com/>

Ces efforts témoignent d'un engagement fort en faveur des transports collectifs et de la réduction de l'utilisation des voitures individuelles. Habitants et visiteurs sont ainsi encouragés à adopter des solutions de mobilité respectueuses de l'environnement grâce à une offre variée et adaptée.

## LA COLLECTIVITÉ INVESTIT DANS LA MOBILITÉ DOUCE

Une voie cyclable est aménagée entre Chamonix et Les Houches pour inciter les habitants de la vallée et les touristes à délaisser leur voiture au profit du vélo. Un tracé sans interruption permet une circulation douce et sécurisée. D'année en année, la piste cyclable se déploie entre Les Houches et Chamonix et se prolonge vers le haut de la vallée : à la fois des pistes en sites propres et des bandes cyclables sur des artères du centre-ville. Par ailleurs, l'installation d'arceaux à vélos - près de 500 places - se poursuit dans l'ensemble de la vallée.



«Cœur du Glacier»,  
organisé par la  
Compagnie des  
guides de Chamonix  
le 27 mai 2025



1 KG DE CO2 ÉMIS FAIT FONDRE  
**15 kg** DE MASSE GLACIÈRE

CHAQUE KILO DE CO2 QUI  
N'EST PAS ÉMIS NOUS PERMET  
DE SAUVER ENCORE UN PEU  
PLUS DE GLACE. ET LE TEMPS  
PRESSE...

DE NOUVEAUX VÉGÉTAUX ET  
ANIMAUX TERRESTRES APPARAISENT  
RAPIDEMENT APRÈS LA FONTE DES  
GLACIERS ET COMPTENT PARMI LES  
DÉVELOPPEMENTS ET LA MUTATION  
D'ÉCOSYSTÈMES LES PLUS RAPIDES AU  
MONDE.

A CHAMONIX, LA  
MER DE GLACE EST  
LE PLUS GRAND  
GLACIER DE FRANCE,

**7 km** DE LONG,  
**40 km<sup>2</sup>**  
DE SUPERFICIE  
**200m** D'ÉPAISSEUR.

ELLE A PERDU CES 30 DERNIÈRES  
ANNÉES PLUS DE GLACE QU'EN 170 ANS  
ENTRE 1825 ET 1995.

EN 2022,  
D'ÉPAISSEUR  
DE GLACE ONT ÉTÉ  
PERDUS SUR L'ANNÉE,  
DONT 1 MÈTRE ENTIER  
EN UNE SEMAINE.  
**8m**

# La Vallée de Chamonix mobilisée pour ses glaciers

Alors que le réchauffement climatique s'intensifie à l'échelle mondiale, les glaciers alpins fondent à un rythme sans précédent. En réponse à cette urgence, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc se mobilise aux côtés des scientifiques, associations, entreprises et habitants pour sensibiliser, comprendre et agir. L'année 2025, déclarée par l'ONU « Année internationale de la préservation des glaciers », trouve dans la vallée un écho tout particulier.



climat passé : poussières, bulles d'air, pollens et particules fossiles, véritables archives du temps.

## Chamonix, laboratoire vivant du climat

Dotée d'un grand nombre de glaciers emblématiques, la vallée de Chamonix est un territoire d'observation privilégié du changement climatique en montagne. Depuis plusieurs décennies, elle accueille des équipes scientifiques internationales qui y mènent des recherches sur le recul glaciaire, la biodiversité d'altitude, l'évolution des paysages et les risques naturels. Cette dynamique a fait de Chamonix un véritable laboratoire à ciel ouvert, au croisement de la science, de la pédagogie et de la conscience écologique.

« Nous voulons mettre en lumière le rôle hydrologique, météorologique, climatique et culturel que les glaciers jouent partout sur notre planète, et plus particulièrement dans notre vallée »

ÉRIC FOURNIER

## 2025, une année de mobilisation collective

Dans ce contexte, la mobilisation de la vallée en 2025 prend tout son sens. À l'initiative de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, de la commune de Chamonix, des associations et de nombreuses entreprises locales, une programmation collective se déploie tout au long de l'année pour mieux faire comprendre les enjeux liés à la fonte glaciaire et aux bouleversements environnementaux qu'elle entraîne.

Des rendez-vous sont proposés aux habitants, scolaires, professionnels et visiteurs pour :

- Comprendre le rôle des glaciers dans les équilibres de nos écosystèmes, mais aussi dans notre quotidien : approvisionnement en eau, climat local, biodiversité, risques naturels.

- Préserver en adoptant des comportements responsables : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter notre impact sur les milieux naturels, promouvoir une économie plus durable.

- S'adapter en repensant nos modes de vie, afin de tenir compte des mutations profondes du territoire et de protéger les nouveaux écosystèmes qui émergent à mesure que la glace recule.



SUIVEZ LE PROGRAMME !



Les glaciers sont sur le devant de la scène tout au long de l'année dans la vallée de Chamonix, à travers des conférences scientifiques, ateliers de sensibilisation du grand public, événements institutionnels, festivals culturels, parmi lesquels :

- Les **RENCONTRES MONTAGNES ET SCIENCES** en mars
- La 2<sup>e</sup> édition du **SOMMET POUR UNE MONTAGNE DURABLE** le 20 juin
- La célébration du **CENTENAIRE DE LA MORT DE JOSEPH VALLOT** par le CREA Mont-Blanc les 19 et 20 juillet
- La **FÊTE DES GUIDES** semaine du 15 août
- La **FÊTE DE LA SCIENCE** du 3 au 13 octobre

Le programme s'étoffe au fil des mois, retrouvez de nombreux autres rendez-vous sur chamonixglaciers2025.com !





## DES ÉQUIPEMENTS OUVERTS, DURABLES ET PENSÉS POUR TOUS

Au-delà des infrastructures phares, le PESM préservera des installations essentielles au quotidien des habitants : une nouvelle piste d'athlétisme ainsi qu'un terrain multisport verront le jour. Un espace de vie dédié à la préparation physique, au bien-être et à la restauration est également à l'étude, afin de créer un véritable lieu de rencontre intergénérationnel autour du sport.

L'ensemble du projet sera soigneusement intégré dans son environnement. Des aménagements paysagers avec des cheminements piétons, une continuité verte, un parcours de promenade ainsi que des liaisons entre la route du Bouchet, le bois, le lac et l'Arve, favoriseront l'accès au site. Un parking souterrain de 400 à 600 places permettra de libérer de l'espace en surface et de proposer une solution de stationnement adaptée aux besoins des usagers, habitants et visiteurs.

Depuis plus d'un siècle, la vallée de Chamonix vit au rythme du sport. Terre olympique en 1924, forte aujourd'hui de 5 500 licenciés tous sports confondus – soit 40 % de la population – et d'une vingtaine de sections sportives, la vallée franchit une nouvelle étape avec la création du Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM). Ce projet incarne la volonté du territoire d'adapter ses équipements aux attentes de ses pratiquants tout en renouvelant son attractivité.

## UNE PATINOIRE NOUVELLE GÉNÉRATION, VITRINE DE LA VALLÉE

Symbolique fort du patrimoine sportif local, la patinoire Richard Bozon, construite en 1962, a accompagné des générations de sportifs. Mais ses installations, aujourd'hui obsolètes et peu performantes sur le plan énergétique, ne répondent plus aux besoins croissants des disciplines sur glace : patinage artistique, hockey sur glace, curling et pratiques de loisir.

**Aurélie Beaufour**, Vice-présidente en charge du sport témoigne : « Si nous ne faisons rien aujourd'hui, nous n'aurons plus de glace demain, laissant orphelins 500 licenciés des disciplines de glace, une équipe de hockey évoluant au plus haut niveau national ainsi que tous les habitants de la vallée amoureux de patinage. »

Le PESM prévoit donc la construction d'une nouvelle patinoire, moderne et polyvalente, composée de deux glaces. Une première de 60 x 30 m, dotée de 2 500 places en tribune, pourra accueillir aussi bien des compétitions internationales que des événements culturels, grâce à un plancher amovible. Une seconde, plus petite (56 x 26 m), optionnelle et envisagée dans un second temps, sera dédiée à l'entraînement quotidien des clubs locaux et des écoles.

Le Pôle s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale et sera soigneusement intégré dans son environnement

1 GLACE  
2500 PLACES EN TRIBUNES

2 ESPACES D'ESCALADE, INDOOR ET OUTDOOR

1 PISTE D'ATHLÉTISME

1 TERRAIN MULTISPORT

1 PARKING SOUTERRAIN DE 400 À 600 PLACES

# Pôle d'Excellence des Sports de Montagne : un renouveau essentiel pour une vallée sportive

## L'ESCALADE TROUVE ENFIN UN MUR À SON NIVEAU

Pratique emblématique de la vallée, l'escalade dispose actuellement de peu d'infrastructures fixes adaptées à son essor. Avec son intégration récente au programme olympique et la popularité croissante de ses trois disciplines (bloc, difficulté, vitesse), la demande est forte, tant du côté des clubs que du grand public.

Le PESM intégrera donc une salle indoor complète, accessible à tous sur de larges plages horaires, tout en réservant des créneaux aux jeunes licenciés. Un mur extérieur permanent sera également aménagé, offrant une solution durable pour accueillir la Coupe du Monde d'escalade en plein air. Actuellement organisée sur un mur temporaire place du Mont-Blanc, cet événement attire chaque jour plus de 15 000 spectateurs.

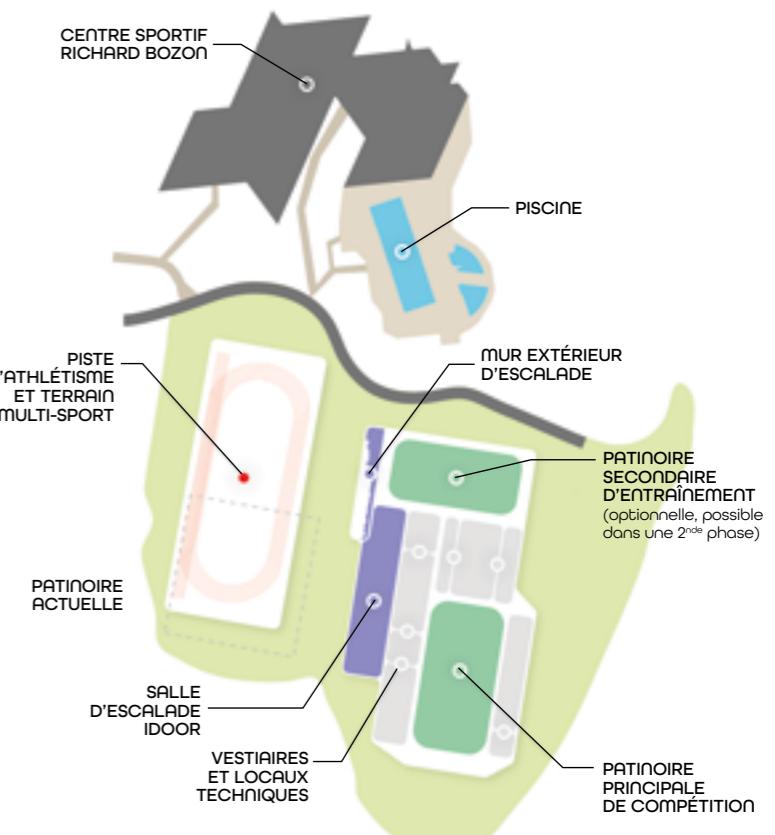
« La nouvelle salle répondra à toutes les facettes de notre sport. Elle offrira un équipement de très haut niveau, permettant de grimper en extérieur jusqu'à huit mois par an et d'accueillir des compétitions de rang mondial dans des conditions optimales. » se réjouit Sébastien Ertzbischoff, président de la section escalade.

## UNE EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE AFFIRMÉE

Le Pôle s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). Il reposera sur les technologies les plus récentes en matière de performance énergétique, avec un objectif clair : réduire l'empreinte carbone du site tout en assurant une gestion durable des ressources. La future patinoire sera ainsi conçue pour minimiser sa consommation énergétique et respecter les normes environnementales les plus exigeantes.

## UN PROJET À HORIZON 2030

Le préprogramme du PESM a été validé en conseil communautaire le 20 février 2025. Une phase de concertation publique a eu lieu au printemps, afin d'associer les habitants aux orientations du projet. Le programme définitif sera soumis au vote dans l'été.



2024

Lancement du projet avec les clubs sportifs

2025

Lancement de la concertation volontaire avec les habitants

2026 > 2027

Choix du lauréat, conception finale du projet, poursuite de la concertation et enquête publiques

2028 > 2029

Déplacement provisoire des activités de l'anneau de vitesse  
Construction de la nouvelle patinoire sur l'actuel anneau de vitesse et des murs d'escalade intérieurs et extérieurs

2030

Construction de la nouvelle piste d'athlétisme et terrain multi-sport sur l'actuelle patinoire

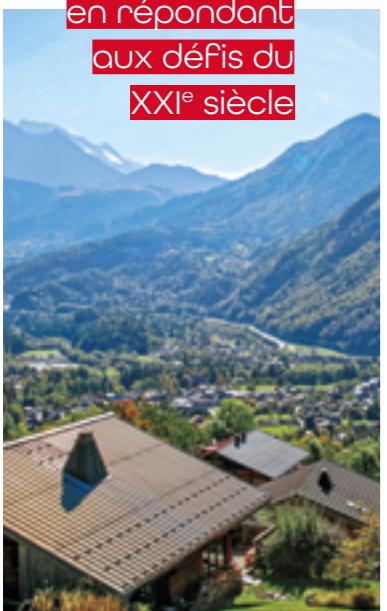
FIN 2030

Inauguration du Pôle d'Excellence des Sports de Montagne

Calendrier estimé qui nécessitera engagement, volontarisme et mobilisation de tous !

# Dessiner le territoire de demain : les PLU à la loupe

**Les PLU,  
des outils  
pour préserver  
la qualité de  
vie dans notre  
vallée tout  
en répondant  
aux défis du  
XXI<sup>e</sup> siècle**



Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) évoluent dans les quatre communes de la vallée. Qu'il s'agisse de révisions complètes, de modifications ou d'ajustements, ces outils de planification sont essentiels pour envisager l'avenir du territoire entre sobriété foncière, logement permanent, résilience climatique, transition énergétique, mais également mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

Depuis 2017, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (CCVCMB) est compétente pour piloter l'élaboration, la révision et le suivi des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de la vallée. Ces documents cadres, essentiels à toute demande de permis de construire ou de travaux, guident le développement de nos communes à 10 ou 15 ans. Ils intègrent des enjeux aussi variés que le logement, la préservation des paysages, l'économie locale ou encore la transition énergétique et écologique. Actuellement, plusieurs démarches sont en cours à Chamonix, Servoz, Vallorcine et Les Houches. Faisons le point.



## CHAMONIX ET SERVOZ : DES RÉVISIONS EN PROFONDEUR

Les deux communes ont engagé des révisions générales de leurs PLU afin de s'adapter aux nouvelles exigences législatives, notamment la loi Climat et Résilience et l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050, qui imposent une réduction drastique des terrains constructibles. Dans ce contexte, les communes emploient tous les outils à disposition pour que les surfaces restantes constructibles soient affectées à la production de logements permanents ; citons par exemple l'identification de secteurs où toute construction nouvelle sera exclusivement dédiée à de la résidence principale, possibilité offerte aux communes depuis novembre 2024 par l'adoption de la loi dite « Le Meur ».

À Chamonix, le projet de PLU arrêté en mars 2025 vise un développement maîtrisé, respectueux de l'environnement et des équilibres sociaux. Il s'organise autour de trois grandes orientations : garantir l'accès au logement pour tous, préserver le patrimoine naturel et culturel et soutenir une économie diversifiée. Douze secteurs font l'objet d'orientations spécifiques intégrant jusqu'à 100 % de mixité sociale. L'extension des hôtels est limitée, et les nouvelles grandes infrastructures touristiques sont interdites. Enfin, l'activité artisanale est confortée et l'activité agricole pérennisée, afin de préserver la qualité de vie et l'authenticité du territoire.

Servoz, de son côté, a actualisé son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) en avril 2025 pour intégrer les évolutions démographiques, réglementaires et environnementales. L'objectif : concilier développement modéré, sobriété foncière et accueil de la population permanente. L'urbanisation des « dents creuses » (espaces libres situés en zone bâtie) est encouragée, tandis que certains secteurs verront leur développement limité.

Les deux PLU intégreront également des orientations spécifiques appelées OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui couvriront les thèmes importants des continuités écologiques, du patrimoine bâti et de l'adaptation du territoire à la transition énergétique et aux changements climatiques. Ces orientations encourageront, par exemple, la rénovation énergétique, le mode de réhabilitation du patrimoine bâti référencé, la préservation des forêts, et la production d'énergies renouvelables.

→ APPROBATION DU FUTUR PLU DE CHAMONIX PRÉVUE  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2026

→ APPROBATION DU FUTUR PLU DE SERVOZ PRÉVUE  
1<sup>er</sup> SEMESTRE 2026

## VALLORCINE : UNE MODIFICATION CIBLÉE

À Vallorcine, ce n'est pas une révision complète mais une modification du PLU qui est engagée. Adopté en 2020, le document évolue pour permettre la mise en œuvre de plusieurs projets d'intérêt général : déplacement de la buvette de la cascade de Bérard, adaptation du zonage pour un hébergement touristique, évolution des OAP pour l'aménagement d'un centre village, ou encore ajustements du zonage pour permettre de nouveaux projets dans la zone artisanale de Barberine.

Le règlement écrit est aussi ajusté sur des aspects techniques, comme les distances de recul ou la régulation des antennes. Et dans un souci de maintien de la population permanente, les logements construits dans certaines zones seront désormais exclusivement réservés à de la résidence principale (application de la loi Le Meur de novembre 2024).

→ APPROBATION DE CETTE MODIFICATION ENVISAGÉE  
FIN DE L'ANNÉE 2025

## UNE PLANIFICATION AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Au-delà des aspects techniques, ces évolutions traduisent une ambition partagée : penser l'avenir du territoire avec responsabilité. En intégrant les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain – logement, écologie, économie locale – dans un cadre de règles cohérentes et concertées, les communes s'outillent pour préserver la qualité de vie dans la vallée, tout en répondant aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.



### LE SAVEZ-VOUS ?

#### QUE SONT LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE ET L'OBJECTIF DU ZAN ?

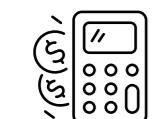
La loi Climat et Résilience vise à renforcer la lutte contre le changement climatique en France. L'objectif du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui en découle est de réduire l'artificialisation des sols, c'est-à-dire la transformation des espaces naturels ou agricoles et forestiers en zones urbaines, à zéro d'ici 2050. Cela implique de limiter la construction sur des terrains vierges et de favoriser la réutilisation et la rénovation des espaces déjà urbanisés.

#### QU'EST-CE QUE LA SERVITUDE DE LOGEMENT PRINCIPAL ?

La loi dite « Le Meur » de 2024 introduit une nouvelle servitude d'urbanisme visant à réguler l'usage des logements dans certaines communes. Cette mesure offre la possibilité d'identifier dans les Plans Locaux d'Urbanisme des zones dans lesquelles toute nouvelle construction devra être destinée au logement principal. En particulier dans les zones où la proportion de résidences secondaires est élevée, engendrant des déséquilibres sur le marché immobilier local et une perte de vitalité des centres urbains, liée à la vacance des logements ou ayant des effets sur le marché du logement permanent.

# Le musée Alpin devient musée du Mont-Blanc

Fermé au public depuis septembre 2021, le musée Alpin entame les derniers mois de sa transformation en musée du Mont-Blanc. Plus qu'une simple rénovation, c'est un nouveau concept qui structurera cet espace culturel moderne dédié à la relation de l'humain à la montagne sur le territoire du Mont-Blanc. Il deviendra ainsi l'un des plus grands musées de France dédiés à la montagne.



**8,6M€**  
D'INVESTISSEMENT

UNE SURFACE TOTALE DE  
**1800M<sup>2</sup>**

ENVIRON  
**17 000**  
PIÈCES EN COLLECTION

**40 000**  
VISITEURS/AN ATTENDUS



## Une rénovation aux enjeux majeurs

Le musée Alpin est présent dans les locaux de l'ancien Palace depuis 1969. Mais 50 ans après, la surface et la configuration des lieux ne permettent plus la mise en valeur des collections et un accueil satisfaisant du public. La rénovation vise donc plusieurs enjeux majeurs : augmenter la surface muséale, optimiser l'accès et la circulation à tous les publics – personne à mobilité réduite (PMR), respecter la structure architecturale de ce bâtiment historique de 1914 et créer les conditions climatiques idéales pour la conservation des œuvres d'art et objets.

## Le point de vue de l'architecte

Pour Guillaume GIROD, architecte en charge du projet, il fallait « réussir à faire entrer une collection très dense dans un espace historique contraint et sous l'œil vigilant des Architectes des Bâtiments de France. » Il ne cache pas les difficultés rencontrées : « le Palace avait déjà subi plusieurs modifications à des époques différentes impliquant des matériaux et des savoir-faire technologiques très hétéroclites. Nous avons déshabillé l'intégralité du musée révélant chaque fois son lot de surprises. Mais le plus gros est aujourd'hui derrière nous. Nous avons conservé au mieux l'esprit du Palace de 1914, qui regroupait au rez-de-chaussée les salons d'apparat en double hauteur, avec les codes architecturaux de l'époque en termes de brillance, lustrerie, boiserie avec marqueterie, rondeur... ; l'idée étant de retrouver les qualités d'origine du Palace et d'offrir du volume pour mettre en valeur les pièces exposées ». Ce projet a également permis de repositionner le musée dans l'espace public : « En façade, nous avons créé un sas d'entrée donnant directement sur les quais de l'Arve et offrant un accès bien identifié aux visiteurs ; tandis qu'au centre du bâtiment, une petite extension en forme de rotonde évoquant celle présente à l'origine, permettra de rouvrir la vue sur le jardin depuis le musée et faire entrer la lumière naturelle. » Ainsi, l'intérieur du musée a été intégralement repensé et rénové pour offrir un parcours linéaire, structuré autour de trois thématiques.

## Une nouvelle scénographie moderne

Destinée aux connaisseurs du territoire mais aussi aux visiteurs internationaux, cette nouvelle scénographie mêle collections d'histoire, d'art mais aussi supports multimédias et dispositifs d'animation afin de (re)découvrir l'histoire du territoire de façon contemporaine. Avec le soutien des Amis du Vieux Chamonix et du Département de Haute-Savoie, et grâce à un important travail de collecte auprès de grands



Un espace culturel moderne dédié à la relation de l'humain à la montagne sur le territoire du Mont-Blanc



noms de l'alpinisme et d'habitants de la vallée, ce parcours sur deux étages a pu s'enrichir de nouvelles pièces. Débutant par des repères géographiques et chronologiques, il emmène le visiteur vers l'espace « Adaptations » pour découvrir comment un territoire rural est devenu une station internationale connue du monde entier. Dans l'espace baptisé « Exploits », l'alpinisme et la conquête de la haute montagne sont mis à l'honneur. Deux sections, l'une en mezzanine et l'autre en rez-de-chaussée permettent d'appréhender l'évolution de l'activité au fil des siècles et d'apprécier les tableaux grand format de Gabriel Loppé. Installé au centre d'un espace ludique destiné aux petits comme aux grands, l'exposition du bivouac des Périades avec ses artefacts, constitue un élément fort de compréhension de ces moments de montagne. Enfin, un dernier espace intitulé « Paysages » accueille le fonds d'œuvres d'art du musée : tableaux, affiches, arts contemporains... dévoilant les regards d'artistes posés sur la montagne.

Ces trois espaces thématiques sont complétés d'une salle d'exposition temporaire et d'un grand espace d'animation permettant de recevoir des groupes scolaires ou d'organiser des conférences, activités...

Avec l'ouverture du musée du Mont-Blanc prévue début 2026, la vallée se positionne comme un acteur majeur de la culture montagne à l'échelle locale, régionale et transfrontalière. Dans un contexte de dérèglement climatique, elle se dote d'un équipement culturel de qualité, attractif toute l'année, qui offre les clés de compréhension de ce territoire naturel d'exception.

JE DONNE  
POUR LA  
RESTAURATION  
DU MUSÉE  
ALPIN AVEC  
LA FONDATION  
DU PATRIMOINE



## UN MUSÉE MODERNE ET VIVANT



ÉRIC FOURNIER,  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX

« L'ouverture prochaine du musée du Mont-Blanc marque un tournant pour notre territoire. Ce lieu emblématique, profondément enraciné dans notre histoire, se réinvente pour mieux transmettre l'héritage de la montagne et en éclairer les enjeux d'avenir. Grâce à l'engagement des habitants, des équipes et de l'ensemble de nos partenaires, nous voulons offrir à la vallée un musée ambitieux, moderne, vivant, et ouvert à toutes les générations. Ce projet reflète notre volonté de valoriser un patrimoine unique tout en posant un regard lucide sur les défis de demain. Un musée à la hauteur du Mont-Blanc, fidèle à notre passé et résolument tourné vers l'avenir. »

# Concilier accueil du public et préservation des espaces naturels

La saison estivale 2024 a confirmé l'engouement du public pour la randonnée en moyenne montagne.

Un important dispositif de suivi, mis en place par Asters – Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et le Département de la Haute-Savoie, permet de mieux comprendre les flux de visiteurs sur le massif des Aiguilles Rouges et donc d'adapter les actions de sensibilisation et de préservation.



11 éco-compteurs sont actuellement en place sur le Massif des Aiguilles Rouges

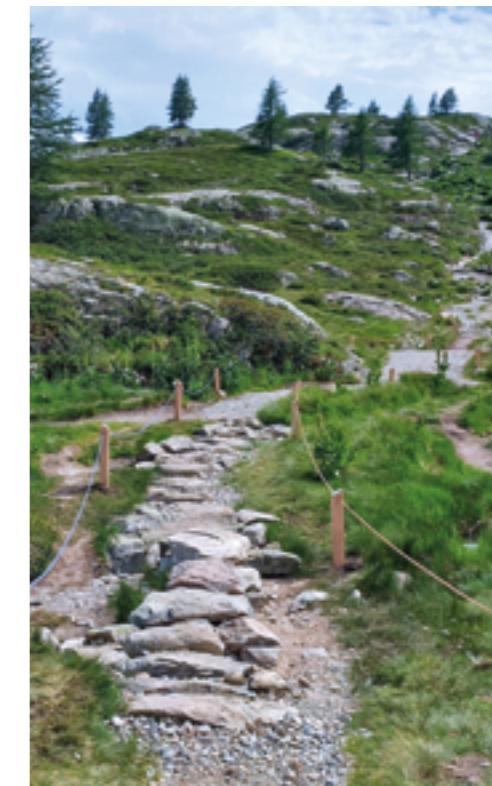
En parallèle de ces actions, des campagnes d'information et de sensibilisation sont menées auprès du grand public (vidéos, affichage).



## Une nouvelle réglementation

Les différents dispositifs et les nombreux échanges avec les parties prenantes auront permis d'identifier des changements de pratiques nécessitant la mise en place de certaines mesures. Ainsi, depuis 2023, la baignade dans les lacs des Chéserys et dans le lac Blanc est interdite du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, tandis qu'une réglementation spécifique encadre le bivouac dans les réserves naturelles nationales des Aiguilles Rouges. Ainsi, quatre zones de bivouac, avec obligation de réservation via une plateforme en ligne dédiée, ont été identifiées par arrêté préfectoral. En dehors de ces zones, le bivouac au sein des réserves naturelles nationales des Aiguilles Rouges est strictement interdit.

PORTAIL DE RÉSERVATION BIVOUAC :  
<https://bivouac.nature-haute-savoie.fr/>



## POUR RAPPEL, CERTAINES PRATIQUES SONT INTERDITES EN RÉSERVE NATURELLE ET PASSIBLES D'UNE AMENDE :

Les chiens sont interdits, même tenus en laisse.	Interdiction de camper	Interdiction d'allumer un feu	Interdiction de survol (parapente, drone)	Interdiction de baignade dans les lacs des Chéserys et le lac Blanc.



## Rendez-vous espaces nat'

Retrouvez nos animateurs nature cet été pour un échange en format "maraudage" sur les sentiers, un atelier ou une animation dans le cadre de la programmation estivale !

Sortie faune et flore, atelier sculpture sur bois, four à pain ou encore conférence, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Les lieux privilégiés d'animation : à proximité du Col des Montets, sur les sentiers et à la Maison de Village d'Argentière (le Chalet du Col étant fermé pour travaux jusqu'en juin 2026), à la Maison du Lieutenant à Servoz et au sommet du Brévent.

### Les temps forts :

- Le **CosmoJazz** à la Maison du Lieutenant le 22 juillet



• Une **conférence immersive** le 5 août, suivie d'une **sorite Glacier** avec Ugo Nanni, glaciologue, le 6 août, dans le cadre de l'Année Internationale de la Préservation des Glaciers

• La **Semaine de la Nature** du 4 au 10 août dans le secteur Col des Montets – Argentière

TOUT LE PROGRAMME ICI



# Un nouveau souffle pour le col des Montets et son chalet

Le Col des Montets, porte d'entrée emblématique du territoire, s'apprête à connaître une profonde transformation. Afin de renforcer son rôle de lieu d'accueil et de sensibilisation à la nature, le chalet restera fermé jusqu'en juin 2026, le temps d'un vaste chantier de rénovation.



## MODERNISER LES INFRASTRUCTURES ET CRÉER DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Ce projet ambitieux, mené conjointement par la commune de Chamonix et la communauté de communes, vise à moderniser les infrastructures tout en respectant l'identité du site. Pendant l'été 2025, le bâtiment principal sera entièrement restauré : ravalement des façades, reprise de la toiture et rénovation de la terrasse redonneront au chalet une allure plus contemporaine.

Mais la métamorphose ne s'arrête pas là. Un nouveau parcours immersif verra le jour dans les sous-sols, conçu pour offrir une plongée dans l'histoire naturelle et les paysages alpins. En



## PROTÉGER ET VALORISER LES SITES NATURELS REMARQUABLES

Avec un budget prévisionnel de près de 946 000 € HT, ce programme est soutenu financièrement par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre du dispositif «Haute-Savoie Nature», dédié à la préservation et à la valorisation des sites naturels remarquables.

Ce n'est pas la première étape de modernisation du chalet : en 2022 déjà, une première refonte de l'exposition du rez-de-chaussée avait permis de renouveler entièrement la scénographie, intégrant maquettes, projections et supports interactifs permettant aux visiteurs de mieux comprendre les enjeux écologiques et climatiques. Fréquenté chaque année par plusieurs dizaines de milliers de curieux et randonneurs, le chalet prépare ainsi son avenir, fidèle à sa vocation éducative et environnementale. En attendant sa réouverture, le public est invité à se rendre à la Maison de Village d'Argentière pour découvrir les animations nature de la communauté de communes et pour tout renseignement.

DURANT LES TRAVAUX, RENDEZ-VOUS À LA MAISON DE VILLAGE D'ARGENTIÈRE POUR DÉCOUVRIR LA RICHESSE DE NOS ESPACES NATURELS.

## L'ACTUALITÉ DE VOS COMMUNES

### CHAMONIX-MONT-BLANC

#### LOGEMENT : LA MAIRIE DE CHAMONIX-MONT-BLANC AGIT POUR FAVORISER L'HABITAT PERMANENT !

Face à la crise du logement qui touche de plein fouet notre territoire, la commune de Chamonix investit pour produire de l'offre nouvelle, complémentaire aux nombreuses actions initiées de régulation de l'existant (autorisation de changement d'usage pour les meublés de tourisme), d'encadrement des nouvelles constructions (interdiction de nouvelles résidences secondaires) ou d'activation de leviers fiscaux (majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

La mairie appréhende la question du logement dans toutes ses dimensions et composantes, pour répondre à la diversité des profils et permettre des parcours résidentiels à chacun. La collectivité investit pour garantir du logement permanent, abordable et décent en acquérant des biens par préemption, en rénovant des bâtis de son patrimoine ou en construisant de nouveaux programmes avec l'aide de bailleurs sociaux. Elle s'appuie pour cela notamment sur les « servitudes de mixité sociale » instaurées dans le plan local d'urbanisme, pour bénéficier au sein de programmes de construction privés, d'un certain nombre de logements entrant dans le parc locatif social.

Il s'agit aussi d'aider les bailleurs sociaux à équilibrer les budgets de leurs programmes. C'est la condition sine qua non, en plus de la fourniture du foncier, pour que la construction



se réalise.

Les recettes de la majoration de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (près de 3 M € par an) sont dans ce cadre exclusivement allouées aux actions en faveur du logement permanent.

Parce que le premier patrimoine de notre vallée sont nos habitants, le logement est un axe prioritaire de nos politiques publiques. Les programmes de logements, en cours et à venir, en sont le témoin.



### CHAMONIX-MONT-BLANC

#### LES « SERVITUDES DE MIXITÉ SOCIALE » : UN DISPOSITIF ORIGINAL POUR BÉNÉFICIER DE LOGEMENTS LOCATIFS

En plus de ses propres programmes de construction de logements, la commune de Chamonix s'appuie sur les « servitudes de mixité sociale » inscrites dans son actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour bénéficier au sein de programmes de construction privés, d'un certain nombre de logements entrant dans le parc locatif social.

**De quoi s'agit-il ?**  
Ce dispositif permet à un bailleur social d'acheter des logements à un promoteur au sein d'une construction privée pour les mettre ensuite en location. Pour ce faire, le bailleur bénéficie d'un emprunt bancaire garanti par la mairie de Chamonix-Mont-Blanc. Grâce à ce dispositif original, Haute Savoie Habitat a pu acheter 3 logements dans la résidence Escapade Paradis située aux Pèlerins, et 13 logements dans la résidence Paradisa, rue du Lyret : Halpades a également acquis 11 logements dans la résidence Blanc Mont Blanc, rue des Allobroges.

Deux de ces programmes ont été livrés aux locataires au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Un troisième sera livré en juillet 2025.



# L'ACTUALITÉ DE VOS COMMUNES

## VALLORCINE

### FACE AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES, IL N'Y A PLUS DE TEMPS À PERDRE !

C'est dans cette vision politique que les choix de la commune de Vallorcine s'orientent et que nos investissements s'intègrent, avec l'appui de la communauté de communes.

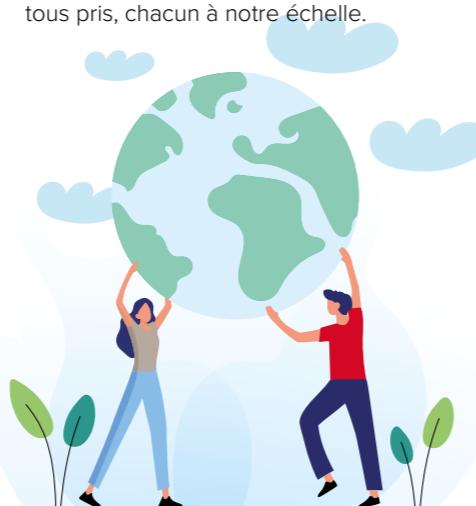
On pourra noter qu'aujourd'hui et dans les années à venir, il y aura sur Vallorcine une nouvelle station d'épuration, un développement du réseau de chaleur biomasse, une modernisation de l'éclairage public, la rénovation thermique des bâtiments publics, etc. Et tout cela pour répondre aux exigences que le dérèglement climatique nous impose.

#### Préserver Vallorcine Face aux risques naturels croissants

Il y aura aussi à mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la menace grandissante des

risques naturels dans nos vallées de montagne : la sécurisation des rives de la rivière au centre bourg en cas de crue torrentielle (réalisée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), la mise en œuvre du schéma de gestion des eaux pluviales pour améliorer l'infiltration des eaux, une gestion durable des terres agricoles et forestières pour une agriculture encore possible, une volonté réelle de minimiser les imperméabilisations des sols au bénéfice des générations futures.

Toutes ces actions ne sont pas en opposition à celles qui doivent être mises en place pour l'accès au logement, pour le maintien de notre économie, ou encore la préservation de nos sites naturels ; elles sont justes prioritaires.



Alors, si les pouvoirs publics ont une responsabilité immense face à cette adaptation, nous sommes tous concernés ! Habitants, entrepreneurs, propriétaires, nous devons tous agir dans cette direction. Il en va de la préservation de notre territoire pour les générations futures et du sérieux des engagements que nous avons tous pris, chacun à notre échelle.



## LES HOUCHES

### L'ACCESSEION AUX LOGEMENTS À PRIX MAÎTRISÉS AUX HOUCHES

L'accèsion à prix maîtrisé est un dispositif permettant aux ménages aux revenus modestes ou intermédiaires d'acquérir un logement à un prix inférieur à celui du marché.

Face à la pression immobilière dans la vallée, cette initiative vise à **favoriser le maintien des résidents permanents** en leur offrant des solutions d'habitat plus accessibles. Consciente de cet enjeu, la commune des Houches a inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU) une obligation de mixité sociale, garantissant ainsi la possibilité de développer ce type de logement pour les habitants permanents. Selon la taille des opérations immobilières, celles-ci doivent comporter au **minimum 25 % de logements en accession à prix maîtrisé et/ou en location sociale**.

#### Un cadre strict pour préserver l'accès au logement local

Pour encadrer ces projets, **une convention d'aménagement touristique est systématiquement établie entre la Commune et le promoteur ou maître d'œuvre, conformément aux articles L342-1 à L342-5 du Code du Tourisme**. Ce cadre juridique permet de **sécuriser la commercialisation des logements** à destination des résidents permanents tout en limitant la spéculation immobilière. En effet, les biens vendus dans ce cadre sont soumis à des restrictions spécifiques, notamment une interdiction de revente avant un certain délai et un plafonnement du prix de cession. Grâce à cette politique volontariste, **plusieurs projets ont déjà vu le jour et d'autres devraient suivre prochainement, témoignant de l'engagement de la Commune en faveur d'un accès au logement plus équilibré et adapté aux réalités locales**.

#### Projets déjà réalisés et en cours de réalisation.

- Les mazots de Keyla (4 logements) achevés
- Les chalets de Kaylim (7 logements)
- Les Trabets (3 logements)
- Sogeprom (6 logements)
- Bois de l'île d'en Bas (4 logements en accession à prix maîtrisé et 13 logements destinés aux actifs du territoire).



## SERVOZ

### UN PATRIMOIN E VIVANT

Depuis plusieurs mandats, les élus de la commune de Servoz se sont engagés en faveur de son patrimoine.

D'abord en travaillant sur le patrimoine communal. En 2017, nous avons restauré **l'ancien presbytère** en y installant la mairie, le Syndicat national des guides de montagne et l'association d'insertion En Passant Par la Montagne.

L'immense chantier, au rythme pluriannuel, a porté sur la restauration de l'église Saint Loup, une des plus anciennes de la vallée de Chamonix. Après le clocher avec Marie-France Marcos, la tribune et la structure avec Laure Schmutz, les élus des mandats 2014 et 2020 se sont placés dans la continuité en rénovant le toit, puis les intérieurs et bientôt les abords. Les soutiens financiers ont été nombreux : l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la

Haute-Savoie, la Fondation du Patrimoine et le Loto du Patrimoine de la Mission Bern, et la Communauté de communes ont accompagné cet engagement de la Mairie.

Le 28 juin dernier, de 15h à 22h, de nombreux participants se sont réunis pour célébrer la restauration, autour d'un programme à la fois spirituel, culturel, convivial et festif.

D'autres actions en faveur du patrimoine ont été menées. En particulier avec la Communauté de communes, qui est devenue propriétaire de la **Maison du Lieutenant**, lieu emblématique du Mont, et l'a transformé en un lieu dédié à l'agriculture de montagne et à la mise en avant des produits de notre territoire. Les événements culturels et les animations du service environnement de la Communauté de communes et

de l'association « Servoz Histoire et Traditions » s'associent à la dégustation et au plaisir culinaire de la Table du Lieutenant qui accueille maintenant « **Je suis franc** », une proposition sucrée et salée, originale et authentique.

Enfin notre **Plan Local de l'Urbanisme** souhaite, dans sa version révisée, intégrant une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique autour du patrimoine et du paysage, accompagner la préservation et la restauration de nos vieilles demeures, plus encore que cela n'a été fait précédemment.

Servoz, plus que jamais, est un lieu où s'associent histoire et qualité de vie, où les générations se côtoient et savent la chance qu'elles ont de vivre ensemble, au pied du Mont-Blanc.

# La ViaCham évolue !

Aujourd'hui disponible sur votre smartphone,  
commandez-la en quelques clics sur le site [viacham.com](http://viacham.com)  
ou l'application ViaCham

The image shows a red circular ViaCham logo on the left, connected by a black curved line to a computer monitor displaying the viacham.com website. The website interface includes sections for 'AVANTAGES DE VIACHAM' and various service icons: Bus / Train, Parkings, Centre sportif, Musées, and Médiathèques. Below these is the text 'Et bien plus encore !'. On the right, a smartphone displays the ViaCham app. A red callout bubble above the phone says 'Retrouvez tous vos avantages sur l'application ViaCham'. The app screen shows a QR code, a user profile for 'Félix BRAU...', another QR code, and a digital version of the ViaCham card featuring a photo of a person and the text 'Laura ROUSSEAU-LEROUX'.

Vous souhaitez conserver le format carte ? Prenez rendez-vous en mairie.

Les titulaires d'une carte ViaCham "ancienne génération"  
sont invités à renouveler leur support en ligne ou en mairie.

